

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du dix février deux mille vingt-cinq

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 29 janvier 2025, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
29	4	2	4

Objet :
FI-4
Budget Primitif 2025
Chauffage urbain

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Antoine LUCAS, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Jean-Charles de LEMPS, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Hayet LAKHDAR CHAOUCH, Loïc MONNIER

REPRÉSENTÉS : Christine PIQUET (pouvoir à Jacques VAREYON), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Laure MANDUCHER, (pouvoir à Fanny RIPPE), Alexandra ANTUNES (pouvoir à Julien MARTINEZ)

ABSENTS : Christine PITTI Philippe TOURNIER-BILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Jean-Jacques MATZ est nommé secrétaire de séance.

M. Jean-Jacques MATZ, rapporteur, propose au Conseil municipal, conformément au rapport annexé :

- D'arrêter les dépenses et les recettes comme suit (y compris les opérations d'ordre) du Budget Primitif 2025 du Chauffage urbain :

BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Ecritures réelles	111 287,00 €	109 000,00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	103 534,49 €	
Chapitre 66 – Charges financières	5 752,51 €	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	2 000,00 €	
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		109 000,00 €
Ecritures d'ordre	- €	2 287,00 €
TOTAL fonctionnement	111 287,00 €	111 287,00 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Ecritures réelles	1 142 113,00 €	1 144 400,00 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement		1 144 400,00 €

Objet :
FI-4
Budget Primitif 2025
Chauffage urbain

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	177 000,00 €	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	965 113,00 €	
Ecritures d'ordre	2 287,00 €	- €
TOTAL investissement	1 144 400,00 €	1 144 400,00 €
TOTAL budget	1 255 687,00 €	1 255 687,00 €

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'arrêter les dépenses et les recettes, y compris les opérations d'ordre, du Budget Primitif 2025 Chauffage urbain, comme indiquées ci-dessus.

Fait à Oyonnax, le 10 février 2025

Secrétaire de séance,



Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le **11 FEV. 2025**
- par sa publication le **11 FEV. 2025**

Le Maire

